

Séance de court-métrage « L'école va au cinéma »

Mardi 6 avril 2027 à 9h30, les enfants **du CP au CM2** vont pouvoir venir au festival **Ciné en Herbe** de Montluçon et découvrir le *format court* du 7^{ème} art.

Une séance « l'école va au cinéma », issue de la programmation du festival international de Clermont-Ferrand vous est proposée, avec des courts-métrages d'animation et de fiction adaptés au jeune public.

La programmation pourra être dévoilée quelques semaines avant le festival à votre demande.



www.cineenherbe.com

Jennifer Gaymard 06 99 06 52 42 jg@cineenherbe.com

Ciné en Herbe - Jennifer Gaymard
Lycée Mme de Staël
1, rue Madame de Staël
03100 Montluçon

INSCRIPTION AU FESTIVAL CINE EN HERBE

Séance « L'école va au cinéma » : mardi 6 avril 2027
Cinéma Le Palace Montluçon
9h30

TARIF SCOLAIRE : 5€ par élève
1 accompagnateur gratuit par tranche de 15 élèves*

Nom et Adresse de l'établissement :

Adresse Electronique de l'établissement :

Nom et Adresse Electronique de la personne référente :

Nombre d'élèves prévus :

Nombre d'accompagnateurs prévus :

Noms et coordonnées des accompagnateurs :

** « La sortie scolaire doit être encadrée par 2 adultes au moins (l'enseignant de la classe et un autre adulte). A partir du 31^{ème} élève, la présence d'un adulte supplémentaire pour 15 enfants est nécessaire. » (Service-public.fr)*

Cet imprimé est à retourner avant le 26 février 2027, par courrier ou mail à :

Lycée Mme de Staël
Ciné en Herbe – Jennifer Gaymard
1, rue Madame de Staël – 03100 Montluçon
cine.herbe@laposte.net

Interlocutrice : Jennifer Gaymard 06 99 06 52 42 jg@ceneenherbe.com



Ciné en Herbe 2027 - 39^{èmes} Rencontres entre jeunes cinéastes Montluçon



Ciné en Herbe qu'est-ce que c'est ?

Les Rencontres Ciné en Herbe sont l'occasion pour le public de connaître les **dernières productions en matière de courts métrages français** et de voter à l'issue de chaque séance de compétition (un bulletin est fourni avec le ticket d'entrée) pour décerner les prix.

Prix Ciné en Herbe récompensant les réalisations les plus appréciées. Tous les réalisateurs des films sont invités, et présentent leur film au public. Des **débats** ont lieu à la fin des projections. Un jury spécifique de la Ville de Montluçon est également présent.

L'échange se poursuit avec les réalisations des lycéens des options Cinéma Audiovisuel, également présentées par leurs auteurs : c'est le concours « **Cinémato'Griffes** ».

Les prix sont décernés à l'issue de cette double compétition par Ciné En Herbe, le public, la Ville de Montluçon, le Conseil Départemental de l'Allier et le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes. Une remise des prix a donc lieu à l'issue des deux jours de compétition.



Ciné en Herbe... pour qui ?

Pour tout le monde... Professionnels, amateurs, cinéphiles, lycéens, collégiens et écoliers.



Ciné en Herbe... c'est quand ?

Ces 39^{èmes} Rencontres débiteront avec la soirée d'ouverture le **lundi 5 avril** au cinéma **Le Palace** à 21h avec la sélection coup de cœur de Sauve Qui Peut le court-métrage, continueront le **mardi 6 avril** au cinéma **Le Palace** à 9h30 avec la séance « **L'école va au cinéma** » pour les écoles primaires et 10h pour une séance « **Maternelles au cinéma** », à 14h15 avec la compétition 1 et 21h avec la compétition 2, et s'achèveront le **mercredi 7 avril** au théâtre **Gabrielle Robinne** de 9h30 à 16h30 avec le Cinémato'Griffes (compétition inter-lycées et collèges).



Ciné en Herbe... action en milieu scolaire à destination des collèges

Un programme destiné au public scolaire de type collège est à nouveau mis en place dans la programmation des rencontres Ciné en Herbe 2027.

Ce programme de 1h30 environ se tiendra au cinéma **Le Palace** **mardi 6 avril 2027 à 14h15**.

Sélectionné et présenté par les lycéens de l'option cinéma audiovisuel du lycée Mme de Staël, ce programme s'adressera tout particulièrement aux collégiens. Les réalisateurs des films seront présents pour expliquer au jeune public leurs démarches cinématographiques, faisant à cette occasion une vraie leçon de cinéma.



Ciné en herbe... c'est payant ?

7€ la séance tout public, **5€** la séance pour les scolaires et groupes (accompagnateurs gratuits)



Ciné en herbe... des partenaires ?

Les Rencontres Ciné En Herbe sont organisées conjointement par l'Association CeH, le Lycée Mme de Staël et sa section Cinéma, en partenariat avec Sauve-Qui-Peut Le Court Métrage, avec le soutien du Rectorat de Clermont-Ferrand, de la Ville de Montluçon, du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, et le Conseil Départemental de l'Allier.

CINE EN HERBE est une Association LOI 1901 www.cineenherbe.com

CINE EN HERBE - Lycée Mme De Staël - 03100 MONTLUÇON

Interlocutrice : Jennifer Gaymard - 06 99 06 52 42 - jg@cineenherbe.com